



Genève, le 8 janvier 2008

Monsieur
Didier SALAMIN
Directeur général de l'enseignement
primaire
Case postale 3980
1211 Genève 3

Par courrier électronique

Annulation de la séance de la commission de pédagogie-gestion du 10 janvier 2008

Monsieur le directeur général,
Cher Monsieur,

Le comité désapprouve le manque de respect des partenaires et l'attitude négative dont la direction de l'enseignement primaire fait preuve.

En effet, il est particulièrement méprisant d'annuler une séance trois jours avant sa tenue, surtout si l'on tient compte du fait que le comité a pris la peine, dans le courrier qu'il vous a adressé le 19 décembre 2007, de vous poser expressément la question du maintien ou non de la réunion de la commission en précisant bien qu'il estimait très important que cette instance puisse délibérer le 10 janvier.

Il est ensuite malvenu non seulement d'annuler la commission de pédagogie-gestion sans en indiquer le motif mais en prétendant encore la remplacer par une séance de délégation. C'est simplement se moquer du monde vu que le comité vous demandait justement de consacrer une séance de délégation à établir un calendrier négocié de la concertation et de rompre ainsi avec la fâcheuse habitude de la malmener. La DGEP semble prendre un malin plaisir à comprendre exprès de travers la requête sensée du comité et à détériorer encore davantage le dialogue social.

Il est enfin faux d'affirmer, comme vous le faites dans votre réponse à notre courrier du 19 décembre, datée du 8 janvier et reçue à l'instant par voie électronique, que "*la commission de pédagogie-gestion du 10 courant est remplacée, avec votre accord, par une séance de délégation*". Cette manière de présenter la situation est choquante puisque c'est le contraire qui est vrai et que le comité est opposé à l'annulation de la séance de la commission. Le reste de votre courrier est par ailleurs, pour bonne part, à l'avenant et le comité y répondra en temps voulu. Mais, fait aggravant, cette désinformation n'est pas une première : le comité, dans le courrier qu'il vous a adressé le 17 décembre 2007, dénonçait déjà la manière dont la DGEP essayait de faire croire que les annulations de la commission de la formation étaient convenues avec la SPG. En moins d'un mois donc, la DGEP choisit par deux fois de tordre la réalité d'une façon tout ce qu'il y a de plus détestable.

Le comité ne souhaite toutefois pas céder aux provocations de la direction. Votre objectif ne serait-il pas justement, pour vous éviter des séances, que le syndicat renonce à participer à la concertation, qu'il pratique la politique de la chaise vide ? La question reste posée et le comité n'entend pas y répondre.

./.

Son intention, par contre, est de donner à la séance de délégation du mercredi 9 janvier une tournure correcte et de faire en sorte que les raisons pour lesquelles cette réunion a été prévue ne soient pas oubliées dans les points à mettre à l'ordre du jour. Les problèmes rencontrés avec la concertation (ou plutôt son absence) doivent être abordés en premier. Toutes les questions liées au nouveau fonctionnement et au recrutement des directrices et directeurs doivent également pouvoir faire l'objet d'un échange serein, sans tabou, avec des informations fournies dans la transparence. Il n'est en outre pas admissible – ne serait-ce que par respect élémentaire des délégué-e-s concerné-e-s – que la séance de délégation entre la direction générale et le syndicat se substitue à la commission de pédagogie-gestion.

En conclusion, le comité espère qu'un dialogue constructif pourra reprendre à l'occasion de la séance du 9 janvier car le temps s'écoule, les échéances se rapprochent, et l'école primaire n'a pas à faire les frais des dysfonctionnements de la direction.

Le comité vous remercie de votre attention et de votre compréhension. Dans l'attente de la rencontre prévue demain, il vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, cher Monsieur, l'expression de ses sentiments distingués.

Pour le comité :



Olivier BAUD, président

Copie à :

- M. Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du DIP
- M. Frédéric Wittwer, secrétaire général du DIP
- Mmes et MM. les membres de la commission de pédagogie-gestion
- Mmes et MM. les membres du Conseil représentatif de la SPG

Annexes :

- courrier électronique de la DGEP du 7 janvier annonçant l'annulation de la commission de pédagogie-gestion (en p. 3)
- courrier du directeur général du 8 janvier 2008

----- Original Message -----

From: [Mura Antoinette \(DIP\)](#)

To: [SPG](#)

Cc: [Salamin Didier \(DIP\)](#)

Sent: Monday, January 07, 2008 4:58 PM

Subject: Commission de la pédagogie-gestion du 10 janvier 2007

Monsieur le Président, cher Olivier,
Je vous informe que la commission de la pédagogie-gestion du 10 janvier est annulée. **Elle sera remplacée par la séance de délégation du mercredi 9 courant à 17h00.**

Mme Thérèse Guerrier sera absente à cette séance, pour des raisons d'ordre privé.
Le redéploiement des MS sera abordé le 9.

Pour l'analyse des résultats de la récolte de données au sujet du nouveau livret scolaire, il faut attendre le retour d'information des cadres de l'enseignement primaire et l'analyse des résultats par le service de la scolarité. Le sujet est porté à l'ordre du jour de la commission de pédagogie-gestion du 28 février prochain.

Avec mes remerciements pour votre attention, je vous adresse, Monsieur le Président, cher Olivier, mes cordiales salutations et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2008.

Antoinette Mura
Secrétaire de M. Salamin
Direction générale de l'enseignement primaire
Case postale 3980 - 1211 Genève 3
Tel. 022 327 24 16 - Fax 022 327 24 55
Email : Antoinette.mura@etat.ge.ch

De : SPG [<mailto:spg@infomaniak.ch>]
Envoyé : lundi, 7. janvier 2008 14:29
À : Mura Antoinette (DIP)
Cc : Salamin Didier (DIP)
Objet : OdJ péd-gest du 10 janvier

Société pédagogique genevoise
14, bd Georges-Favon - 1204 Genève
correspondance : c. p. 5434 - 1211 Genève 11
tél. 022 329.26.60 - fax 022 320.67.63
<http://spg.geneva-link.ch>

Chère Antoinette,
Afin d'anticiper la désormais traditionnelle question sur les points à mettre à l'**ordre du jour** de la prochaine séance de la commission de **pédagogie-gestion**, je vous fais part des **deux principaux objets** demandés par la SPG :

- 1) le redéploiement des MS, les postes, la répartition, etc. (cf. notre courrier du 30 déc.) ;
 - 2) l'analyse des résultats de la récolte de données au sujet du nouveau livret scolaire.
- C'est très volontiers que nous prendrons connaissance des points que la direction désire aborder.
Je vous remercie de votre attention.
Avec mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.
Cordialement,
Olivier Baud